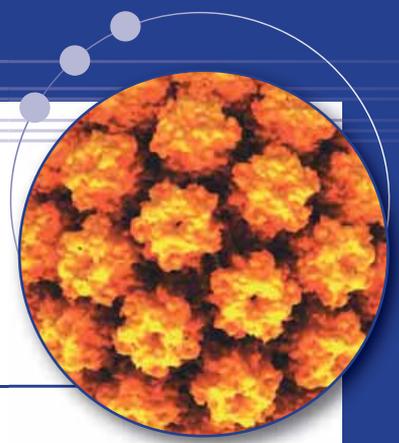


PAPILLOMAVIROSES HUMAINES

Papillomavirus humains



Les papillomaviroses sont des infections virales contagieuses dues aux papillomavirus humains (HPV), virus à ADN dont il existe environ 200 types, infectant les kératinocytes. Selon le sérotype, ils sont responsables des verrues, des condylomes et de certains cancers notamment celui du col de l'utérus.

Réservoir :

Le réservoir est strictement humain.

Transmission :

Directe : essentiellement lors de contacts sexuels par voie muqueuse ou cutanée. Pour être infecté par le virus, un seul rapport peut suffire ou même seulement des attouchements lors d'un rapport sans pénétration. La plupart des gens s'infectent lors des premières relations sexuelles. L'infection est donc plus fréquente chez les jeunes.

Indirecte : possible par le sol ou divers objets.

Incubation :

Varie de 1 mois à 1 an concernant les condylomes. Plusieurs années concernant les lésions pré-cancéreuses et cancéreuses.

Période de contagiosité :

Il est impossible de déterminer avec certitude le moment de la transmission du virus et de savoir par qui l'infection a été transmise. La plupart du temps, on ne sait pas qu'on a été contaminé par un papillomavirus ni si on l'a transmis à un partenaire. Après l'infection, le virus peut rester dormant (sans symptôme) puis être transmis à un autre partenaire de manière silencieuse.

Tableau clinique :

Formes cutanées :

- Verrues communes : papules rugueuses kératosiques, siégeant souvent au niveau des doigts.
- Verrues plantaires
- Verrues planes : rares

Formes muqueuses :

- Condylomes acuminés (végétations vénériennes ou crêtes de coq). C'est une des plus fréquentes infections sexuellement transmissibles (IST). Aspect : Tuméfactions molles, petites, roses ou rouges, s'étendant rapidement et devenant pédiculées, souvent multiples et ayant tendance à se regrouper en prenant un aspect en chou-fleur, proliférant à la surface des muqueuses génitale ou anale.

Formes tumorales :

- Etats dysplasiques, carcinomes in situ, cancers invasifs du col utérin ou au niveau anal.

Conduite à tenir concernant le malade et les sujets-contacts

Pas de signalement ni de notification à la DASS-NC pour cette maladie.

Malade :

port d'un préservatif jusqu'à la fin du traitement local en cas de condylome.

Sujets contacts :

recherche et traitement du ou des partenaires en cas de condylomes.

Prévention individuelle :

Vaccination de la jeune fille de 12 ans (3 injections). Le vaccin ne protège que contre 2 sérotypes oncogènes, responsables d'environ 70 % des cancers du col de l'utérus. Il est donc impératif que les jeunes filles et les femmes, même vaccinées, continuent à bénéficier d'une surveillance régulière par frottis cervical

